

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 9

Artikel: Horlogerie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Victor Hugo ou de Casimir Delavigne; qui n'ait lu et relu cent fois les belles pages de tant d'autres auteurs français? Nous ne voulons pas dire cependant que notre pays ne possède pas de ressources intellectuelles; elles sont au contraire nombreuses et se développent chaque jour davantage. Notre littérature nationale, à laquelle nous sommes sincèrement attaché, compte des noms dont la Suisse s'honore, des écrivains dont les œuvres sont dignes d'être placées, dans nos bibliothèques, à côté de celles des meilleurs écrivains français. Cependant il faut reconnaître que la réimpression d'ouvrages étrangers nous offre de grands avantages, qu'elle a contribué, par ses prix très-inférieurs à ceux des éditions originales, à répandre l'instruction dans toutes les mains.

Nos livres d'enseignement les plus élémentaires, tels que la grammaire de Noël et Chapsal, celle de Boniface, les traités de Lamé Fleury, sont des contrefaçons. Que d'ouvrages resteraient inconnus de notre classe peu aisée si la contrefaçon ne les mettait à la portée de toutes les bourses. Combien de personnes, dans le canton, auraient lu les dernières productions de V. Hugo, qui ont eu un si grand retentissement, si un imprimeur de Lausanne ne nous en avait pas fourni des éditions à des prix excessivement réduits? Ils ne sont pas nombreux, ceux qui auraient acheté l'ouvrage des *Misérables* au prix de 60 fr. Nous pourrions en dire autant de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, des *Girondins*, des *Mystères du peuple*, de la *Question romaine* et de tant d'autres. Il est à remarquer, en outre, qu'un grand nombre des livres réimprimés à Bruxelles, en Suisse et ailleurs, sont interdits en France à cause des principes démocratiques de leurs auteurs, et que nous devons favoriser la reproduction de tous ceux qui peuvent contribuer à l'instruction des peuples et à l'avancement de la liberté.

sans doute et lui, le fils de la maison, serait témoin de cette union! c'était impossible. Aussi, après avoir fait et défait mille projets suscités par la colère, la vengeance et la jalousie, il s'était arrêté à celui qui lui paraissait le plus digne, quitter le pays. Depuis assez longtemps, du reste, deux ou trois camarades d'enfance le sollicitaient de se joindre à eux pour aller tous ensemble prendre du service dans les régiments suisses à Naples. Ces jeunes gens vauriens achevés et ennemis de tout travail, voyaient dans les loisirs de garnison un moyen de satisfaire leurs goûts de paresse et de plaisir. Après avoir hésité un peu, Antoine accepta leur proposition, espérant que la vie militaire apporterait un dérivatif à ses chagrins. Rendez-vous avait été pris; Antoine devait le lendemain du jour où nous le trouvons sur la grande route avoir rejoint ses compagnons à St-Maurice, lieu d'enrôlement. Le fils Cornaz avait voulu faire seul le voyage jusque là au grand déplaisir de ses braves amis, qui comptaient beaucoup sur la bourse d'Antoine pour mener folle et joyeuse vie. Enfin, après lui avoir fait promettre de ne pas manquer au rendez-vous, ils s'étaient consolés en pensant qu'ils se rattraperaient un peu plus tard. Antoine avait fait ses préparatifs aussi secrètement que possible et était parti à une heure avancée pour être sûr de ne rencontrer aucune connaissance au sortir du village.

Il y a sur la route de Chexbres à Vevey un endroit où le chemin devient plus escarpé et descend rapidement, ombragé par des

Il est donc évident, pour ce qui concerne la question littéraire, qu'un traité de commerce qui ne nous offrirait qu'une réduction de frais de douane, toute à l'intérêt de quelques éditeurs et libraires, ne serait rien en compensation des immenses avantages du droit de réimpression qui, loin de nuire à notre littérature nationale, peut en être l'heureux stimulant.

L. MONNET.

Horlogerie.

Un fait qui a dû frapper les personnes qui portent de l'intérêt à l'industrie vaudoise, c'est qu'au moment où il s'agit d'un traité de commerce entre la Suisse et la France, aucun organe de la presse locale n'ait dit un mot sur une branche industrielle qui fait vivre la plus grande partie des populations de la Vallée, de Ste-Croix, etc., c'est-à-dire l'horlogerie.

On ne peut plus se dissimuler que cette industrie ne soit en Suisse dans une position très-précaire, j'oserais presque dire dans une période de décadence. On est peut-être allé chercher bien loin les causes de ce phénomène économique; il y en a une dans tous les cas dont on ne se doute peut-être pas et qu'il ne faut pas laisser ignorer plus longtemps.

Besançon est la seule ville de France où l'on fabrique de l'horlogerie. C'est à un décret de la Convention nationale, de cette assemblée tant calomniée, que cette ville doit cette industrie, dont les développements et les progrès ont été lents et pénibles, car ce n'est guère qu'à partir de 1845 qu'elle a acquis une notable extension. Mais une observation à faire, c'est que c'est précisément au moment où l'horlogerie commençait à tomber dans la Suisse française qu'elle acquerrait à Besançon un développement considérable, ainsi qu'on

noyers séculaires, il y a, disons-nous, un roc gigantesque, entièrement revêtu de lierres, qui domine une grande partie de la contrée; des marches taillées sur un des côtés permettent d'arriver à la plate-forme que présente sa surface. Depuis cette terrasse naturelle on peut embrasser d'un coup d'œil toute la contrée. Arrivé devant le rocher, Antoine s'arrêta et se mit à en graver les marches; il désirait voir encore tous ces lieux témoins de son enfance et de sa jeunesse; près de les quitter à jamais, peut-être, il regarda un à un chaque endroit qu'il pouvait apercevoir et chacun lui rappelait un souvenir de ses premières années. Autour de lui tout était silencieux, la lune poursuivant sa course avait étendu sur le lac un ruban argenté qui se prolongeait au delà du bord et allait caresser les rochers de Jaman et de Naye. Antoine regardait toujours; de grosses larmes tombaient pressées et brûlantes sur ses joues hâlées. Il redescendit enfin mais comme à regret; avant de s'engager dans le chemin creux qui conduit à Vevey, il jeta un regard d'adieu autour de lui. « Marguerite, s'écria-t-il, ô Marguerite! » un soupir lui répondit et un rayon de lumière éclairant soudain le chemin creux il aperçut, appuyée contre un arbre, Marguerite elle-même, pâle et tremblante. En se voyant découverte, la jeune fille baissa la tête et parut honteuse. — Vous ici? dit-il; — la pauvre enfant laissa échapper pour toute réponse un soupir plus désespéré que le premier.

(La fin au prochain numéro.)

peut s'en convaincre par les chiffres suivants qui sont officiels :

En 1843, les ateliers de cette ville produisaient 8693 montres en or, et 43,499 en argent.

En 1852, ils en étaient déjà arrivés à 19,419 montres en or, et 57,052 en argent.

L'année qui vient de se clore donne 87,966 montres en or et 166,511 en argent.

En appréciant à 120 fr. la valeur moyenne de la montre d'or et à 50 francs celle de la montre d'argent, c'est, en 1862, un capital de plus de 15 1/2 millions.

Nous devons dire aussi que la fabrique de Besançon tend à s'emparer du marché français ; voici quelques chiffres pour le prouver :

En 1853, il fut expédié par le bureau de Besançon 24,028 montres d'or de provenance étrangère ; ce nombre est tombé en 1862 à 8812, et les introductions par les autres bureaux de France ont subi également une progression décroissante.

La prospérité de la fabrique de Besançon est donc une des principales causes de décadence des fabriques de la Suisse française. Les horlogers du pays directement intéressés dans cette importante question devaient, il me semble, chacun en ce qui les concerne, rechercher les autres causes de stagnation locale de leur belle industrie.

L. DE B.

Société industrielle et commerciale

La société s'est réunie lundi dernier en assemblée générale. Elle a renouvelé son comité et nommé pour président M. Ruchonnet, avocat, dont tous les membres de la société ont pu apprécier le dévouement et le zèle.

La réception de nouveaux membres a augmenté de 14 le nombre des sociétaires qui se trouve ainsi porté à 120. Aucune démission n'a été envoyée.

M. Charton, président de la commission des cours, a fait un rapport sur ces derniers et a constaté leur bonne réussite ; les élèves inscrits sont au nombre de 200 ; la plupart sont des apprentis de 16 à 18 ans ; les autres appartiennent à la classe des commis et employés divers.

La séance a été particulièrement remplie par une discussion portant sur les moyens d'étendre l'action de la société dans tout le canton. Le comité devra présenter prochainement un rapport sur les mesures à prendre à cet égard, et nous aurons bientôt à insérer un appel à nos concitoyens, appel que nous leur recommandons d'avance de toutes nos forces.

G. B.

Il vient de se former à Neuchâtel une société cantonale sous la dénomination de *Société neuchâteloise pour l'avancement des sciences sociales*, qui a pour but l'étude des sciences sociales en vue de la bienfaisance et de la prospérité publiques. Elle cherchera à réaliser

ce but en instituant, par ses réunions de membres, des rapports fréquents et réguliers entre les personnes qui s'intéressent à ces questions ; en provoquant l'étude de tel ou tel sujet, en publiant les travaux écrits de ses membres et en établissant un échange d'idées et de communications soit avec les correspondants qu'elle pourra avoir dans le canton, soit avec la Société d'utilité publique et les autres sociétés nationales ou étrangères, analogues de but et de tendance.

Le comité actuel se compose de MM. F. de Montmollin, *président* ; J. Sandoz, *vice-président* ; Desor, professeur ; Alph. Petitpierre, ministre ; Ayer, professeur ; J. de Merveilleux, *secrétaire* ; F. de Perregaux-Montmollin, *caissier*.

Le Mexique.

Nous avons vu que le Mexique, eu égard à ses productions, à sa végétation, est un pays dont on pourrait tirer d'immenses ressources. Malheureusement le Mexicain a conservé tous les défauts de la race espagnole : c'est la vanité greffée sur la paresse et l'indifférence ; pourvu que son large chapeau de feutre ait de riches broderies, que sa veste de cuir soit ornée de brillants galons, que son pantalon soit garni d'une double rangée de boutons d'argent, que son cheval piaffe bien et que le pommeau de sa selle brille au soleil, c'est un homme heureux. La Mexicaine est oisive, indolente, d'une coquetterie effrénée ; elle fume du matin au soir un nombre incroyable de cigarettes qu'elle roule avec une habileté toute castillane. C'est, du reste, une femme dévouée et susceptible des plus nobles sentiments ; elle supporte avec courage le soleil brûlant, les fatigues d'une route affreuse, et remplace au besoin son compagnon dans ses plus rudes labeurs.

La seule population laborieuse est la population primitive ; ce sont les Indiens (ainsi nommés par suite de l'erreur de Christophe Colomb, qui croyait avoir touché au continent indien). Habitant la campagne, et n'ayant pour abri qu'une misérable hutte, l'Indien cherche à tirer parti de la nature fertile qui l'entoure ; mais encore est-il que, plein d'insouciance, d'indifférence pour la vie, il ne cultive que ce qu'il lui faut pour sa propre subsistance ou tout au plus ce que requiert la consommation des villes. Des hommes entreprenants, pour la plupart de race créole, exploitent loin des centres de population d'immenses terrains entourés de larges fossés où paissent en liberté des troupeaux dont quelques-uns comptent jusqu'à 50,000 têtes de bétail (taureaux, chevaux, mules). De grands espaces cultivés sont aussi enclavés dans la même propriété. Lorsque le propriétaire veut procéder à une vente, il s'y rend à cheval accompagné d'une nombreuse escorte et *lace* les taureaux qui lui paraissent les plus gras. Une fois l'animal pris dans le *lazzo*, le cavalier enroule rapidement l'autre extrémité de la corde autour du pommeau de sa selle et lance son cheval en entraînant la victime.